

Infos avril 2026

Ces infos gratuites concernent le droit belge, prioritairement le droit de la circulation routière, le droit des assurances et des accidents, ainsi que parfois d'autres sujets. L'avocat veille à la fiabilité des informations fournies, lesquelles ne sauraient toutefois engager sa responsabilité. Le règlement général sur la protection des données en vigueur depuis le 25 mai 2018 s'applique aux données nécessaires à l'envoi de la newsletter. La plus stricte confidentialité s'applique à ces données qui ne seront jamais cédées ni échangées. Si vous souhaitez obtenir des informations quant au traitement de ces données ou les faire rectifier, informez-moi de vos demandes auxquelles je répondrai immédiatement. Si vous souhaitez vous désinscrire et faire supprimer les données vous concernant, il vous suffit d'envoyer un courriel à l'adresse suivante : jpn.avocat@skynet.be

Flambée du prix des carburants: 10 trucs et astuces pour faire des économies

- Une conduite sportive avec l'habitude de «monter dans les tours» entraîne inévitablement une consommation plus élevée. Si la vitesse diminue, la consommation aussi. Sur autoroute, rouler à 110 plutôt qu'à 120 permet d'économiser jusqu'à 10% voire 15% de carburant pour une perte de temps peu importante (5' sur un trajet de 100 km). Evidemment, cela dépend aussi du type de véhicule utilisé.
- Une conduite fondée sur l'anticipation permet de faire des économies : par exemple, inutile d'accélérer si on voit de loin un ralentissement ou un feu rouge.
- En été, l'air conditionné et, en hiver, le chauffage, ainsi que le dégivrage, augmentent la consommation de carburant (augmentation d'au moins 10% pour la seule climatisation). N'oubliez pas de les couper lorsqu'ils ne sont plus nécessaires. En été, un parking à l'ombre évite de devoir mettre la climatisation à fond lorsqu'on revient dans le véhicule.
- Veillez au bon entretien de votre véhicule: moteur mal réglé, filtre à air encrassé, embrayage usé, pression des pneus trop faible augmentent la consommation.
- Les pneus d'hiver augmentent la consommation. Ne pas oublier de faire l'échange pneus hiver/été.
- L'utilisation d'un GPS permet d'emprunter le trajet le plus court. Le régulateur de vitesse permet de consommer moins. Pour autant que ce soit possible, évitez les heures de pointe et les bouchons.
- Couper le moteur lors des arrêts prolongés permet également de faire des économies. Les voitures actuelles sont d'ailleurs équipées d'une aide à la conduite qui coupe le moteur à l'arrêt.
- Rouler «fenêtres ouvertes» pénalise l'aérodynamisme du véhicule et, par conséquent, augmente la consommation. Idem pour des accessoires tels un coffre de toit.
- Réservoir rempli à moitié et kit de regonflage à la place de la roue de secours diminuent le poids du véhicule et donc la consommation. Des objets lourds oubliés dans le coffre augmentent inutilement la consommation de carburant.
- Les petits trajets sont plus voraces que les autres car le moteur n'a pas le temps d'atteindre sa température normale de fonctionnement. Si possible, c'est donc le moment de redécouvrir la marche ou le vélo.

Et pendant ce temps-là, les amendes infligées aux usagers de la route augmentent aussi

Les amendes faisant l'objet d'une perception immédiate ont augmenté de 10% au 1^{er} janvier (par exemple, l'amende pour le téléphone au volant est passée de 174 à 191,40€).

Pour les amendes pénales prononcées par les tribunaux, l'augmentation est de 25% : Ainsi, pour les infractions commises après le 1^{er} février, une amende de 400€ passera désormais à 500€.

Les frais de justice ont augmenté également.

Jean-Pol Nijs

Avocat

Spécialisé en droit de la circulation routière

Infractions – Accidents - Assurances - Indemnisation de tous les dommages

jpn.avocat@skynet.be www.droitdesaccidents.be